



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 32811

Texte de la question

M. Jacques Kossowski souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la politique fiscale applicable au secteur de l'assurance. En 1998, pour la première fois depuis quarante ans, le chiffre d'affaires du marché français de l'assurance a chuté de 9 % hors inflation. Ce mauvais résultat prend un caractère d'autant plus préoccupant que notre pays a connu parallèlement une bonne croissance économique. Le segment le plus touché est celui de l'assurance des personnes avec une contraction des cotisations s'élevant à environ 14 %. Il apparaît que seul le marché français est touché par une telle récession. Pourtant, dans des enquêtes d'opinions, nos concitoyens font régulièrement part de leur souhait de mieux se protéger contre les aléas de l'existence et de se constituer une retraite décente que l'Etat est incapable de garantir financièrement. Le marché a donc été déstabilisé par trop de modifications successives et pénalisantes de la fiscalité. L'activité de l'assurance étant basée essentiellement sur la confiance et la stabilité, il convient de restaurer rapidement ces deux critères. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour relancer le marché des assurances en France.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32811

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1999, page 4225